

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, le 15 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

FERMETURE TEMPORAIRE DU PONT SUSPENDU DE MARMANDE (RD 933E1)

Dans le cadre des visites régulières de surveillance du patrimoine départemental des ouvrages d'art, une dégradation soudaine vient d'être observée sur une suspente du pont de Marmande. Aucun défaut n'avait pourtant été constaté lors de l'auscultation conduite au début du mois de septembre 2026.

Or, compte tenu du franchissement fréquent par des poids-lourds dépassant la limitation de tonnage à 19 tonnes, le Département par principe de précaution, a pris la décision de fermer temporairement cet ouvrage.

L'objectif de cette fermeture est de réaliser des investigations rapides pour comprendre l'apparition soudaine de cette pathologie et mettre en œuvre, si besoin, une réparation de l'ouvrage.

Le trafic est actuellement dévié par la D933 (rocade de Marmande).

Le Conseil départemental remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée et met en œuvre toutes les mesures pour assurer une réouverture du pont suspendu le plus rapidement possible.

Contact presse :
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest